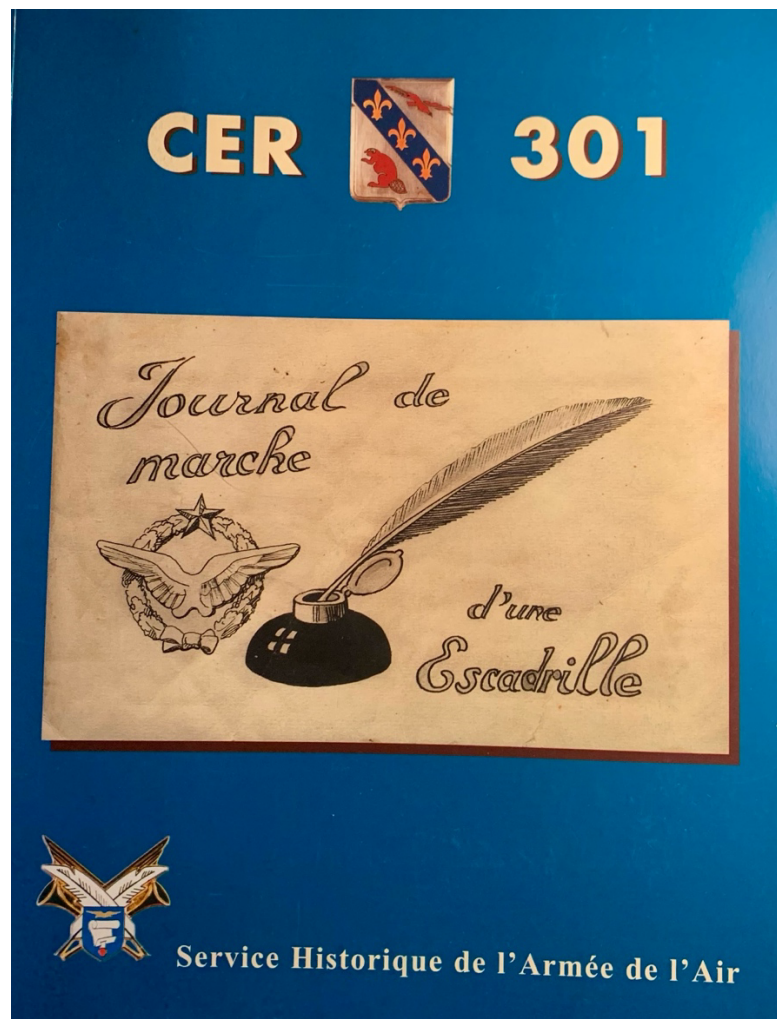


CER



Après avoir été reçu à l'ENA, Rémy se refuse à oublier ses camarades de guerre et en particulier les anciens du personnel navigant formés comme lui aux USA. Ceux-ci désirant se regrouper et de s'entraider l'élisent Président de leur amicale.

Sous son autorité se réalise alors, dans le cadre de l'A.N.O.R.A.A. la soudure entre les jeunes et les anciens des réserves de l'Air.

Une nouvelle politique des réserves vient d'être définie en 1951, qui impose aux réservistes un effort personnel dans la création, l'organisation et le commandement des centres où ils pourront à nouveau voler et s'instruire.

Cette politique exige, pour réussir, le concours de personnels dynamiques qui n'hésiteront pas à s'imposer en dehors de leurs occupations normales. Le Lieutenant FLANDIN est de ceux-là. Il est désigné, le 16 mars 1951, comme adjoint du Commandant du C.E.R.O. 301 qui sera inauguré au Bourget.



Très vite, son autorité s'y affirme. Une lettre de félicitations du Secrétaire d'État à l'Air récompense ses efforts : *« a fait preuve des plus grandes qualités d'animateur et d'organisateur; en même temps que d'aptitude au pilotage des avions de types variés. Occupant dans l'administration une situation importante et tout en assumant toutes les charges de son service, a réussi dans un délai de quelques semaines à parfaire son entraînement pour être plus rapidement en mesure d'instruire en vol le plus grand nombre de réservistes inscrits. Plein d'allant et d'une rare autorité pour un Officier de son grade, sachant allier la prudence à une audace réfléchie, grâce à une expérience de plus de mille heures de vol, représente le type du Commandant d'unité aérienne de réserve susceptible d'obtenir le maximum des moyens mis à sa disposition par le Commandement. »*

En juillet 1952, il prend le commandement de l'unité qu'il a tout contribué à fonder. C'est chez lui, que se réunissent pour discuter des problèmes d'organisation et d'instruction ses principaux collaborateurs. De son côté, Madame Flandin reçoit leurs épouses et les associe à l'œuvre commune. Mieux qu'une unité, une véritable famille a été créée dont la solidarité s'affirme sans cesse, en particulier lors des accidents qui endeuillent le C.E.R.O. du Bourget.

Promu en janvier 1952, le Capitaine Flandin est encore un bénévole, mais dès mars 1953 la possibilité s'offre à lui de s'engager plus encore, en signant le contrat spécial d'entraînement volontaire.

Rapidement transformé sur monoplace à la 10^{ème} Escadre de chasse de Villacoublay, il passe à l'Escadron 11/17 où il pilote les avions à réaction en service dans cette unité.

Le réserviste actif doit être immédiatement mobilisable et se soumettre à un entraînement en tout point comparable à celui des personnels d'active. En fait, il doit consacrer au vol tout le temps disponible dont il dispose.

Le Capitaine Flandin accepte bien volontiers cette obligation. Il connaît aussi et accepte les risques inévitables d'un tel entraînement.

En mars dernier, le Lt-Colonel Bissoudre, un autre de nos plus brillants Officiers de réserve appartenant à la même unité, disparaît à bord de son Vampire.

Personne ne profitera de cette occasion pour conseiller au Capitaine Flandin de modérer son enthousiasme et d'éviter tous risques inutiles.

Ce serait peine perdue, on sent bien que cet aviateur ardent est prisonnier d'une vocation que rien ne pourra briser.

Voici donc l'homme qui est tombé dimanche près de ceux dont il avait voulu partager la vie et qui communiaient dans la même vocation.

Le sacrifice consenti par un homme de cette trempe nous exalte et nous rend meilleurs.

